

GUIDE DE  
SÉJOUR POUR  
L'ÉTUDIANT  
INTERNATIONAL



HIVER 2012

UQAC

Ce guide s'adresse aux étudiants  
internationaux qui désirent poursuivre des études à  
l'Université du Québec à  
Chicoutimi.

Vous y trouverez des renseignements  
relatifs au déroulement des études à l'UQAC, des conseils  
et des informations pratiques afin de faciliter votre séjour parmi nous.

Ce document ne remplace pas les documents officiels de  
l'Université du Québec à Chicoutimi ou ceux des instances  
gouvernementales. Toutes les informations dans ce document  
étaient à jour au moment d'aller sous presse. Ainsi, il se peut que  
des modifications puissent avoir été apportées depuis.

Pour obtenir les informations les plus récentes,  
référez-vous au site Internet de l'UQAC.

HIVER 2012

**Coordination et rédaction du Guide :**

Marilou Larouche, agente de recrutement  
Université du Québec à Chicoutimi

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SERVICES AUX ÉTUDIANTS,

Accueil et intégration des étudiants internationaux

*L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la  
lecture et n'a aucune intention discriminatoire.*

## TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>BIENVENUE à l'Université du Québec à Chicoutimi</b> .....           | <b>4</b>  |
| <b>PLAN du campus</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>SERVICES d'accueil, d'installation et d'intégration</b> .....       | <b>6</b>  |
| <b>DÉMARCHES à suivre dès votre arrivée</b> .....                      | <b>7</b>  |
| <b>ASSURANCES</b> .....  | <b>8</b>  |
| • Pour les étudiants de nationalité française et autres nationalités   |           |
| <b>LOGEMENT</b> .....  | <b>9</b>  |
| • Les résidences universitaires  |           |
| • Location d'une chambre, d'un appartement ou d'une maison hors campus |           |
| • Assurance habitation   |           |
| • La régie du logement (en cas de problème)                            |           |
| • Renseignements utiles  |           |
| • Liste de logements UQAC  |           |
| <b>FINANCES</b> .....  | <b>11</b> |
| • Ouverture d'un compte bancaire                                       |           |
| • Bourses et Aide financière   |           |
| • Rechercher un emploi   |           |
| • Impôts   |           |
| <b>SERVICES SANTÉ</b> .....  | <b>14</b> |
| • Service santé offert sur le campus                                   |           |
| • Info-Santé   |           |
| • Détresse psychologique   |           |
| <b>TRANSPORTS</b> .....  | <b>15</b> |
| • Transports en commun   |           |
| • Covoiturage  |           |
| • Taxi   |           |
| • Location de voiture  |           |
| • Location de vélo   |           |
| <b>RENOUVELLEMENT DES PERMIS D'ÉTUDES</b> .....                        | <b>16</b> |
| • Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)                             |           |
| • Permis d'étude   |           |
| • Le visa de résident temporaire (visa d'entrée)                       |           |
| <b>SOUTIEN POUR VOTRE INTÉGRATION</b> .....                            | <b>17</b> |
| • Vie sociale et culturelle, activités et ateliers                     |           |
| • Différentes associations étudiantes sur le campus                    |           |
| • Aide en français   |           |
| <b>ADRESSES À SAVOIR</b> .....   | <b>20</b> |
| • Épiceries  |           |
| • Centres commerciaux  |           |
| • Cafés et restaurants   |           |
| • Discothèques   |           |
| • Quelques lieux cultes au Saguenay                                    |           |
| <b>RENSEIGNEMENTS UTILES</b> .....                                     | <b>22</b> |
| • Taxes  |           |
| • Pourboire  |           |
| • Apprenez à découvrir votre communauté d'accueil                      |           |
| <b>COORDONNÉES UTILES</b> .....  | <b>23</b> |
| • Vos personnes-ressources à l'UQAC                                    |           |

# BIENVENUE

à l'Université du Québec à Chicoutimi

Chers nouveaux étudiants,

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En tant que nouvel étudiant à l'UQAC et nouveau citoyen saguenéen, vous devez procéder à quelques formalités indispensables.

Premièrement, il faut régler les formalités relatives à votre inscription, votre assurance maladie et hospitalisation, votre carte d'étudiant ainsi que le paiement de vos frais de scolarité. Pour bien vous orienter dans toutes ces démarches, dès la rentrée scolaire, nous vous invitons à assister à une rencontre d'information dédiées aux nouveaux étudiants étrangers. Pour obtenir l'horaire de ces rencontres, présentez-vous au local P1-1040 du Pavillon principal de l'université ou visitez notre site Internet au [www.uqac.ca/bienvenue](http://www.uqac.ca/bienvenue) .

Dans le présent guide, vous trouverez diverses informations qui vous seront utiles lors de votre séjour parmi nous. Nous vous invitons donc à le lire attentivement.

N'hésitez pas à nous poser des questions et à venir nous rencontrer. Nous sommes ici pour vous aider et l'un de nos objectifs est de vous fournir tous les outils nécessaires afin que vous puissiez terminer, en beauté, votre projet d'études.

Nous espérons que votre séjour parmi nous sera une expérience des plus enrichissantes.

## **Accueil et intégration des étudiants internationaux**

Services aux étudiants  
Local P1-1040 • 418 545-5030  
[accueil\\_integration@uqac.ca](mailto:accueil_integration@uqac.ca)



## SERVICES

### d'accueil, d'installation et d'intégration

En début de chaque trimestre, les Services aux étudiants de l'université organisent une semaine de la rentrée. Ces journées sont composées d'une foule d'événement, d'activités, de spectacles, de rencontres avec différentes associations étudiantes. Nous vous invitons fortement à y participer afin d'agrandir votre cercle social et aussi, de profiter pleinement de votre vie étudiante.

Pour les étudiants étrangers, une journée d'accueil est également offerte. Vous êtes fortement conviés à y assister car vous obtiendrez toutes les informations nécessaires afin de bien commencer votre séjour parmi nous.

De plus, pendant l'année scolaire, différentes activités et ateliers vous seront proposées. Pour être à l'affût de ces événements, **surveillez votre courriel UQAC**.

Voici un aperçu des services qui vous seront offerts :

#### **Services d'accueil et d'installation**

Accueil et évaluation des besoins relatifs à l'installation

Accompagnement dans les premières démarches :

- *recherche de logement;*
- *ouverture de compte en banque;*
- *achat de matériel;*
- *inscription;*
- Activités sociales.

#### **Soutien à l'intégration**

- Relance personnalisée
- Sorties touristiques et sportives
- Différents ateliers offerts durant le trimestre
- Information sur les lois provinciales et fédérales en matière d'immigration
- Écoute et conseils

#### **Et aussi, les Services aux étudiants**

- Aide à l'emploi (campus et hors campus)
- Aide financière (bourses d'exemption et d'excellence)
- Service de consultation psychosociale
- Service santé
- Service d'orientation et d'information scolaire
- Vie étudiante (projet métier d'étudiant, activités)

#### **Votre référence**

Local P1-1040 • 418 545-5030

**accueil\_international@uqac.ca**

N'oubliez pas de regarder vos courriels UQAC, car, tout au long de l'année, nous vous présenterons l'horaire des ateliers et des activités à venir!

## DÉMARCHES À SUIVRE

dès votre arrivée

**Accueil • Installation**  
**Service d'accueil, d'installation et d'intégration**  
**des étudiants internationaux**  
Logement • accompagnement • (rencontre d'information obligatoire  
pour les nouveaux étudiants internationaux)  
**Local : P1-1040 • accueil\_international@uqac.ca**

**Autorisation d'inscription**  
**Bureau du registraire**  
Documents requis : CAQ • Permis d'études • Passeport • Assurance  
**Local : P1-1050**

**Choix de cours**  
**Module ou unité d'enseignement**  
Document requis :  
Formulaire d'autorisation d'inscription

**Réception de la facture** (disponible dans votre  
dossier électronique sur le web de l'UQAC)

**Paiement des frais de scolarité**  
(sauf les étudiants en programme d'échange)  
**Service des finances**  
Document requis : confirmation d'inscription émise  
par le Bureau du registraire  
**Local : P1-2020**

# ASSURANCE

## maladie et hospitalisation

### **Étudiants internationaux éligibles au Régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) Démarches pour obtenir la carte d'assurance maladie et d'hospitalisation de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) : S'enregistrer à la RAMQ**

Voici les étapes à suivre:

1. Dès votre arrivée, obtenir au Bureau du Registraire le document suivant :
  - la lettre d'attestation d'inscription à temps complet à l'UQAC (à se procurer au coût 5\$ au Bureau du Registraire);
2. Contacter rapidement la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au numéro sans frais 1 800 561-9749 afin d'obtenir votre confirmation du droit au régime d'assurance maladie du Québec.
  - Demander à parler au département des ententes franco-québécoises;
  - Demander le formulaire de pré inscription;
3. Attendre le formulaire qui vous sera envoyé par la poste (Un délai de 10 jours ouvrables);
4. Se présenter au CLSC pour faire son inscription à la RAMQ :  
CLSC Du Grand Chicoutimi  
411, rue Racine Est, Chicoutimi • 418 543-2221  
Les documents suivants sont requis :
  - l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale de votre pays;
  - votre passeport;
  - votre Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ);
  - votre Permis d'études;
  - la lettre d'attestation d'inscription à temps complet à l'UQAC;
  - une photo d'identité aux normes de la RAMQ;
  - votre adresse à Chicoutimi (pour l'envoi de votre carte, que vous recevrez par la poste quelques semaines plus tard);
5. Attendre la lettre de confirmation d'admissibilité au régime d'assurance maladie émise par la RAMQ (il faut prévoir un délai de 3 semaines). En attendant la réception de votre carte soleil, ce document vous servira d'attestation temporaire d'assurance maladie;
6. Dès réception de votre carte, présenter celle-ci au Bureau du registraire.

Pour connaître tous les détails de la couverture d'assurance maladie, rendez-vous au [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca).

### **Pour les autres nationalités**

Le ministère de l'immigration du Québec oblige tous les autres étudiants étrangers à détenir une assurance équivalente à la couverture à la RAMQ, c'est-à-dire la gratuité pour les soins médicaux et l'hospitalisation au Québec, en plus d'une assurance rapatriement dans leur pays en cas de maladie grave ou de décès. Les universités québécoises se sont regroupées en appel d'offre publique afin d'obtenir cette couverture obligatoire au meilleur prix pour les étudiants étrangers. Pour ces raisons, nous leur demandons de prendre l'assurance disponible dans les universités concernées, couverture qui est conforme aux obligations du MICCQ.

### **Mode de fonctionnement pour la facturation :**

- Dès qu'un étudiant étranger s'inscrit à un cours, une charge dont le libellé est « Ass.maladie - étud. étrangers » s'ajoute à son dossier financier;
- Cette charge est évaluée à 308\$ par trimestre et elle sera incluse dans le paiement minimum exigé à l'étudiant;
- Le Service des ressources financières s'assurera de faire le suivi du paiement de la charge par l'étudiant.

## LOGEMENT

### **Sur le campus**

L'UQAC offre des résidences à deux pas du campus. Ces appartements entièrement meublés, chauffés et éclairés, comprennent un accès gratuit au câble et une ligne téléphonique (appels locaux gratuits) avec boîte vocale. La réservation se fait en ligne sur le site Internet de l'université.

### **Hors campus**

Pour la période de la rentrée scolaire, un service d'aide à la recherche de logement est mis à la disposition des étudiants. En plus de pouvoir compter sur l'aide d'une personne ressource, les étudiants auront accès à des téléphones, des cartes de la ville ainsi que la possibilité d'accompagnement en voiture.

### **Renseignements utiles**

#### **• Location d'une chambre**

Il est possible de louer une chambre dans un appartement ou une maison. Les chambres sont habituellement meublées et les occupants partagent la cuisine et la salle de bain. Les prix varient entre 230\$ et 350\$ par mois. Ce montant inclut les frais de chauffage et d'électricité. Il existe des chambres avec pension, cela signifie que les repas et l'entretien ménager sont des services supplémentaires à la location de la chambre. Par contre, les coûts sont plus élevés et la chambre se situe souvent en milieu familial.

#### **• Location d'un appartement (2 ½, 3 ½, 4 ½, etc.)**

Au Québec, on classe les appartements en fonction du nombre de pièces qu'ils possèdent. Ainsi, un 3 ½ - l'idéal pour une personne seule - possède trois pièces et la « demie » correspond à la salle de bain. Ces appartements ne comprennent généralement pas les meubles, il en existe néanmoins qui sont meublés ou semi-meublés (incluant la cuisinière et le réfrigérateur). Le coût approximatif pour un appartement se situe entre 350\$ et 650\$ par mois. Les prix varient selon le nombre de pièces, la localisation et le confort de l'appartement.

#### **• Location de maison**

Il est possible de louer une maison. Par contre, les frais d'électricité, le téléphone, le câble sont généralement à la charge du locataire de la maison.

#### **• Assurance habitation**

Si vous êtes locataire d'un appartement, il est fortement recommandé de souscrire à une assurance habitation, laquelle vise notamment à protéger vos biens et votre responsabilité civile à l'égard des tiers. En effet, cette assurance garantit les conséquences pécuniaires, en totalité ou en partie, d'un sinistre ou d'un événement entraînant la perte ou la détérioration de vos biens. De plus, cette protection couvre également votre responsabilité relativement aux dommages que vous pourriez causer à autrui, que ce soit par négligence ou par imprudence. Pour plus de détails sur les assurances habitation, nous vous suggérons de vous adresser à une compagnie d'assurance qui saura vous renseigner adéquatement.

Bureau d'assurances du Canada  
1 877 288-4321 • [bac-quebec.qc.ca](http://bac-quebec.qc.ca)

# LOGEMENT

## Renseignements utiles

### • Régie du logement

À la Régie du logement du Québec, des gens sont disponibles pour répondre à vos questions, vous guidez dans vos démarches en cas de problèmes et vous informez de vos droits en tant que locataire.

Bureau de la Régie du logement Saguenay (Jonquière)  
1 800 683-2245 • [www.rdl.gouv.qc.ca](http://www.rdl.gouv.qc.ca)

• **Bail** : habituellement, le propriétaire du logement exige la signature d'un bail; c'est un contrat de location conclu entre un propriétaire et un locataire afin de définir leur engagement respectif concernant un logement.

• **Chauffage et électricité** : le prix de location de certains appartements ne comprend pas le chauffage, ni l'électricité; il faut donc payer sa propre facture de chauffage et d'électricité. La compagnie qui offre ce service public est Hydro-Québec.  
[hydroquebec.com](http://hydroquebec.com)

• **Services téléphoniques** : au Québec, les services téléphoniques fonctionnent par forfait. Les appels locaux ne sont pas chargés à la pièce. Les appels interurbains le sont généralement, mais il existe des forfaits avantageux pour les appels outremer; informez-vous auprès des compagnies (Bell Canada, Vidéotron, etc.).

### • Babillard à l'UQAC

Il y a un babillard en face du secteur de la Vie étudiante où figurent plusieurs possibilités de location, de sous-location ou de colocation d'appartements et de maisons.

### • Annonces sur Internet

- Liste de logements UQAC: [www.uqac.ca/direction\\_services/sae/logement/logement.php](http://www.uqac.ca/direction_services/sae/logement/logement.php)
- [lespacs.com](http://lespacs.com)
- [cvendu.ca](http://cvendu.ca)
- [saguenay.kijiji.ca](http://saguenay.kijiji.ca)

### • Journaux régionaux

Vous trouverez des petites annonces d'appartements et de chambres à louer dans des journaux régionaux, tels que le journal Le Quotidien (parution quotidienne) et le Progrès-Dimanche (parution hebdomadaire). Vous pouvez en acheter un exemplaire à la Cantine étudiante pour environ 1.50\$ ou le consulter à la bibliothèque universitaire.

## LOGEMENT

### Hébergement temporaire à Chicoutimi

#### **L'Auberge jeunesse de Saguenay - La Maison Price**

La Maison Price est la seule auberge de jeunesse de Chicoutimi. Elle est située à environ 1.6 km de l'UQAC. Pour une personne, les tarifs varient entre 30 \$ TTC ( en dortoir) et peuvent aller jusqu'à 95 \$ TTC (appartement). En occupation double, les tarifs varient entre 48 \$ TTC ( en dortoir ) et 110\$ TTC (appartement)

110, rue Price Ouest, Chicoutimi • 418 549-0676 , Poste 2

[www.ajsaguenay.com](http://www.ajsaguenay.com)

#### **Auberge la Villa au Pignon Vert**

Cette auberge est située à environ 1 km de l'Université. Pour une personne, les prix varient entre 75 \$ et 95\$ TTC. Pour deux personnes, les prix varient entre 80\$ et 100\$ TTC. Tranquillité et convivialité résumant l'ambiance de cette auberge.

491, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi • 418 545-0257 , Poste 1

[www.aubergevilla.com](http://www.aubergevilla.com)

#### **Complexe Hôtel Chicoutimi**

Cet hôtel est le seul hébergement situé en plein coeur du centre-ville de Chicoutimi. Le style de cet hôtel est tendance. À l'intérieur, vous pourrez découvrir des œuvres d'artistes et goûter des spécialités exclusives à la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean. Les prix varient entre 92 \$ et 180\$ (pour une chambre suite). Cet hôtel est situé à environ 1.5 km de l'UQAC.

460, rue Racine Est, Chicoutimi • 418 549-7111

[www.hotelchicoutimi.qc.ca](http://www.hotelchicoutimi.qc.ca)

## FINANCES

### Ouverture d'un compte bancaire

Pour ouvrir un compte bancaire, présentez-vous à l'établissement de votre choix. En général, on vous demandera de vous identifier à l'aide de pièces d'identité. Les institutions acceptent aussi, dans certains cas, le parrainage d'un client connu. Vous pouvez ouvrir un compte personnel même si vous n'avez pas d'emploi. Par contre, il vous faudra fournir une adresse au Québec. Toutes les institutions financières offrent aussi une gamme de services utiles : change de devises étrangères, transfert d'argent, coffret de sécurité, etc.

Ils vous remettront une carte-client qui vous servira à faire des retraits aux guichets automatiques et à effectuer des paiements par débit dans de nombreux commerces. Nous avons, sur le campus, un guichet pour effectuer des retraits, mais attention, des frais vous seront facturés pour chaque transaction si vous effectuez des retraits dans un guichet autre que celui de votre institution bancaire.

Liste des Banques ou Caisses proposées à proximité de l'UQAC :

- **Banque Nationale du Canada**  
1180, boul. Talbot, Chicoutimi  
418 545-1655
- **Banque HSBC Canada**  
1444, boul. Talbot, Chicoutimi  
418 543-0245
- **Caisse Populaire Desjardins**  
245, rue Racine Est, Chicoutimi  
418 549-3224
- **Caisse Populaire Desjardins**  
1685, boul Talbot, Chicoutimi  
418 549-3224

Sur le campus de l'UQAC, il y a un guichet automatique Desjardins situé à proximité du Bureau de la sécurité, local P1-4260. à titre d'exemple, voici les démarches à effectuer pour ouvrir un compte dans cette institution financière:

1. prendre rendez-vous en composant le 418 549-3224 ou le 1 866 549-3224.
2. Apportez les documents suivants :
  - 2 pièces d'identité formelles (exemples: passeport étranger valide et carte de résident permanent) ou 1 pièce d'identité formelle et 1 non formelle (exemple: IMM-1442 sans photo et carte étudiante avec photo)
  - 2 références obligatoires (ami ou membre de la famille résident au Québec). Si vous ne connaissez personne, veuillez mentionner Marilou Larouche, agente de recrutement UQAC, 418 545-5011, poste 2064 et Bianca Dufour, agente d'Admission UQAC, 418 545-5011, poste 2556.

L'ouverture d'un compte peut prendre environ 45 minutes. Veuillez prendre note que vous devez avoir une adresse permanente au Saguenay et aussi un permis d'études ou un visa de séjour.

## FINANCES

### **BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE**

**Pour vous aider sur le plan financier, quelques bourses sont offertes aux étudiants internationaux de l'UQAC.**

#### **Bourses d'exemption de frais de scolarité-UQAC**

L'Université du Québec à Chicoutimi dispose d'un nombre limité de bourses d'exemption de frais de scolarité majorés pour étudiants non canadiens. Ces bourses sont attribuées à chaque trimestre parmi les étudiants inscrits à temps complet à l'UQAC qui paient des frais de scolarités majorés. Elles sont accordées prioritairement aux étudiants de doctorat. Les étudiants de baccalauréat et de maîtrise peuvent aussi les obtenir selon l'excellence de leur dossier universitaire à partir de leur second trimestre d'études à l'UQAC.

Il est important de noter qu'aucune démarche n'a à être effectuée de la part des étudiants. L'ensemble des candidatures admissibles sont considérées par un comité d'attribution multidisciplinaire. Les récipiendaires sont informés par courriel avant la date limite de paiement des frais de scolarité à chacun des trimestres.

#### **Bourses d'excellence diverses**

Quelques concours de bourses d'excellence sont ouverts aux étudiants internationaux une fois les études amorcées à l'UQAC. Il s'agit de s'informer aux services des Bourses et Aide-financière pour en savoir plus.

#### **Votre référence en matière d'aide financière à l'UQAC**

Service d'aide financière  
Local P1-1020 • 418 545-5011, poste 2020  
[uqac.ca/aide\\_financiere](http://uqac.ca/aide_financiere)

### **RECHERCHER UN EMPLOI**

Cela peut être une excellente occasion d'en apprendre davantage sur le système québécois, de développer son réseau de contacts, d'acquérir de l'expérience et, bien sûr, d'équilibrer votre budget. Par contre, certaines restrictions s'appliquent en matière d'emploi pour les étudiants internationaux.

#### **Numéro d'assurance sociale**

Pour travailler au Canada, toute personne **doit obligatoirement obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS)**; les étudiants internationaux qui travaillent sur ou hors campus doivent **obligatoirement** se présenter au Service des ressources humaines de l'UQAC, secteur de la paie au Pavillon principal local P1-1090, avec l'original de leur contrat pour remplir le formulaire nécessaire à l'obtention de leur NAS. Par la suite, les étudiants doivent se présenter avec le formulaire rempli, leur permis d'études, l'original de leur contrat d'engagement et leur passeport au Bureau de l'Assurance emploi (100 avenue Lafontaine, Chicoutimi).

## FINANCES

### Travail sur le campus

Vous pouvez travailler sans permis de travail sur le campus de l'université où vous étudiez si vous poursuivez des études à temps plein et que vous êtes titulaire d'un permis d'études valide. Il y a des postes disponibles par les départements, modules, professeurs et chercheurs. Le mouvement des Associations générales des étudiants de l'Université affiche des postes en juillet et août pour les emplois du trimestre d'automne, et en novembre pour les postes offerts en hiver. Rendez-vous sur le site <http://www.mageuqac.com>. Vous pouvez vous inscrire pour la Cantine étudiante, la Cafétéria, la Reprographie et au BARUQAC. La Coopérative étudiante (COOPSCO) fait son affichage de poste comme commis-caissier et commis-informatique avant chaque début de trimestre. Vous pouvez postuler en ligne : <http://www.coopuqac.com>. Le Service des technologies de l'information emploie des consultants en informatique afin d'aider les étudiants utilisant les laboratoires de travail informatique. Il suffit de surveiller l'affichage sur le portail d'emploi de l'UQAC.

### Travail à temps partiel hors campus pendant vos études

Les étudiants internationaux peuvent travailler partout sur le campus sans permis de travail, mais doivent obligatoirement en obtenir un pour travailler hors campus; pour être éligible, l'étudiant doit être inscrit à temps plein depuis six mois au cours de la dernière année scolaire dans un établissement d'enseignement postsecondaire québécois, avoir obtenu des résultats scolaires jugés satisfaisants et ne pas faire partie d'une programme d'échange. Il peut travailler 20 heures par semaine durant l'année scolaire et à temps plein durant les périodes de relâche et au cours de l'été. L'étudiant peut demander le permis même sans avoir obtenu une offre d'emploi. Pour obtenir plus d'informations, l'étudiant doit d'abord rencontrer la représentante désignée de l'UQAC et conseillère en emploi, Marie-Claude Frenette, au local P1-7010 et/ou consulter le site de Citoyenneté et Immigration Canada.

#### **Votre référence en matière d'emploi à l'UQAC**

Service d'aide en emploi  
Local P1-7010 • 418 545-5011, poste 5351  
[uqac.ca/aide\\_emploi](http://uqac.ca/aide_emploi)

### Impôts

Vous devez produire des déclarations d'impôts aux gouvernements fédéral et provincial, si vous avez travaillé et gagné un salaire entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de chaque année. Vos déclarations de revenus doivent être acheminées à chacun des deux gouvernements au plus tard le 30 avril de chaque année. Vous recevrez de votre employeur les feuillets T4 et Relevé 1 et dans votre compte étudiant de l'UQAC, vous trouverez le T2202 A et le Relevé 8 pour vous permettre de remplir les formulaires et de demander les déductions qui s'appliquent à vous.

Il est important pour les étudiants internationaux de compléter la déclaration de revenu et de conserver les crédits d'impôts. Pour de plus amples détails, consultez le lien suivant :

**Bureau International des services fiscaux de revenu Canada**  
1 800 267-5177

## SERVICES SANTÉ

### **Offert sur le campus**

Pour toutes questions ou problématiques en lien avec votre santé, n'hésitez pas à venir rencontrer l'infirmière du service santé qui saura intervenir adéquatement afin de répondre à vos besoins en matière de santé ou même effectuer la liaison vers d'autres ressources externes si votre situation le nécessite. **Consultation gratuite avec l'infirmière**

### **Fonctionnement / informations :**

Prendre rendez-vous au 418 545-5011, poste 5351  
Sans rendez-vous - urgences seulement  
Local P1-7010.

### **EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE :**

#### **Info-santé**

Pour toute problématique en lien avec votre santé vous pouvez communiquer en tout temps (24 h sur 24, 7 jours / 7) avec une infirmière ou un infirmier en utilisant la ligne Info-santé en composant le 8-1-1. Il est aussi possible de parler avec une travailleuse sociale par ce même numéro si votre problème est d'ordre psychologique. Il y a toujours quelqu'un au bout du fil pour vous conseiller ou vous référer vers les ressources pertinentes. Service offert en français et en anglais.

## SERVICE DE CONSULTATION PSYCHOSOCIALE

### **Offert sur le campus**

L'UQAC vous offre un service de consultations individuelles de première ligne, confidentiel et personnalisé, à toute personne inscrite afin de prévenir l'abandon des études et/ou l'échec du trimestre en cours favorisant ainsi la réussite du projet d'études. Un suivi court terme est offert dans les meilleurs délais afin d'aider une personne à retrouver son équilibre lorsqu'elle rencontre une problématique personnelle.

**Services offerts :** Évaluation psychosociale · Suivi court terme par une travailleuse sociale · Soutien à l'adaptation · Références · Consultation psychologique offert par des stagiaires au Doctorat en psychologie

**Fonctionnement / informations :** Prendre rendez-vous au 418 545-5011, poste 5351  
Ou présentez-vous au local P1-7010

### **EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE :**

#### **Info-social**

Vous pouvez communiquer en tout temps (24 heures sur 24, sept jours sur sept) avec une travailleuse sociale en utilisant la ligne Info-social en composant le 811. Il y a toujours quelqu'un au bout du fil pour vous conseiller (service offert en français et en anglais). Faites le 811

**Centre de prévention du suicide** · 418 545-1919

**Centres d'hébergement pour femmes en difficulté:**

Chicoutimi : 418 549-4343 · Jonquière : 418 547-7283

**Groupe de ressources pour le trouble de panique (GRTP)** · 418-548-2936

## TRANSPORTS

### Transport en commun

Les étudiants inscrits à temps complet à l'UQAC bénéficieront de la tarification suivante : le laissez-passer mensuel « **SPÉCIAL ÉTUDIANT** » sera disponible au coût de 48\$ au lieu de 60\$ ainsi que « **L'ULTRA-PASSE** », valide pour l'ensemble du trimestre d'hiver 2012 et payable en un seul versement de 198\$, ce qui revient à 44\$ par mois. En vente à la COOPSCO.

[ville.saguenay.qc.ca/sts](http://ville.saguenay.qc.ca/sts)

### Covoiturage

Deux services de covoiturage desservent actuellement la population de Saguenay. Avec ces compagnies, vous pouvez voyager en toute sécurité et à bas prix.

- **Amigo Express**  
1 877 264-4697  
[amigoexpress.com](http://amigoexpress.com)
- **Allô Stop**  
418 612-0614  
[allostop.com](http://allostop.com)

L'UQAC offre aussi un service de covoiturage pour les étudiants: [covoq.com](http://covoq.com)

### Taxis

Taxis unis de Chicoutimi  
418 543-3868

### Location de voiture

Si vous avez plus de 21 ans, que vous détenez un permis de conduire et que vous avez une carte de crédit, vous pouvez louer une voiture au Québec. Pour faire des activités en plein air ou bien pour visiter, la voiture est un bon moyen de transport. Voici quelques compagnies de location de véhicules à Chicoutimi :

- **National location d'autos et de camions**  
418 549-3888
- **Discount location d'autos et camions**  
418 693-1515

### Location de vélo

Chez Pauline : 15 \$ par semaine.  
418 549-1073

# RENOUVELLEMENT

## des permis d'études

### **Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)**

Il peut arriver que votre CAQ expire avant la fin de votre programme. Il faut donc procéder au renouvellement. Il vous est conseillé de faire cette demande au moins **trois mois** avant la date d'expiration de votre permis d'études. Si vous comptez voyager hors du Canada alors que vos autorisations de séjour arrivent à expiration, il est préférable de faire vos demandes de CAQ et de permis d'études avant de partir. La demande peut se faire en ligne. Vous trouverez toutes les démarches pour procéder au renouvellement en ligne.

[www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca)

### **Permis d'études**

Il est important d'envoyer la demande de renouvellement (ou de changement des conditions) deux à trois mois avant la date d'échéance du permis d'études. Si vous laissez expirer votre permis, vous devrez faire une demande de rétablissement de votre statut d'étudiant dans les 90 jours qui suivent la date à laquelle vous avez perdu celui-ci. Des frais de 200\$ CAD supplémentaire vous seront alors chargés. Vous ne pouvez pas prolonger votre permis d'études au-delà de la date d'expiration de votre passeport. Si votre permis d'études est expiré et que vous n'avez pas demandé de prolongation, vous devrez obligatoirement quitter le Canada. Pour connaître les démarches de renouvellement de votre permis d'études, rendez-vous sur le site de Citoyenneté et immigration Canada.

[cic.gc.ca](http://cic.gc.ca)

### **Le visa de résident temporaire (« visa d'entrée »)**

Selon le pays d'origine, on peut aussi exiger un visa de résident temporaire (visa d'entrée) pour entrer au Canada. On doit se référer au [cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp](http://cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp) pour la liste complète des pays pour lesquels un visa de résident temporaire est exigé. On doit obtenir le visa de résident temporaire dans une ambassade, un consulat ou un haut commissariat en dehors du Canada. Pour renouveler votre visa de résident temporaire, vous devez envoyer votre demande de prolongation de séjour au moins 30 jours avant la date d'expiration. Si vous restez au pays plus longtemps que ne le permet votre visa, vous perdrez votre statut de résident temporaire et pourriez être expulsé du Canada. Pour faire votre demande, rendez-vous sur le site de Citoyenneté et immigration Canada.

[cic.gc.ca](http://cic.gc.ca)

Pour toute question au sujet de [Citoyenneté et Immigration Canada](#) ou encore pour suivre la progression du traitement de votre dossier, on peut aussi communiquer avec le 1-888-242-2100, et ce, sans frais et n'importe où au Canada.

## SOUTIEN

### pour votre intégration

#### **Vie sociale et culturelle; activités et ateliers**

L'UQAC propose différentes activités et ateliers tout au long du trimestre. Pour obtenir l'horaire et les dates des activités, informez-vous dans les différents points de diffusion sur le campus :

- Le bulletin d'information des Services aux étudiants, le **Hors Cours**;
- Les associations étudiantes;
- Le babillard situé au local P1-4060;
- Votre courriel UQAC.

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de la Vie étudiante.

**[uqac.ca/vie\\_etudiante](http://uqac.ca/vie_etudiante)**

#### **Extraits de notre programmation 2012-2013**

- Atelier préparatoire sur les études au Québec
- Atelier sur l'adaptation culturelle
- Café-rencontre
- Jumelage étudiant
- Atelier sur l'hiver québécois
- Sorties plein-air (ski alpin, ski de fond, raquette, camping d'hiver, randonnées pédestres, etc.)
- Hockey (assister à une partie)

#### **Bureau voyage**

Le Bureau voyage de l'UQAC offre aussi des sorties et des voyages à l'extérieur de la région.

**[uqac.ca/bv](http://uqac.ca/bv)**

Local P0-5080 • 418 545-5011, poste 2189

#### **ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES À L'UQAC**

Bien que la création de liens avec la communauté universitaire soit un incontournable pour votre intégration, entrez en contact avec d'autres étudiants.

#### **Activités à l'extérieur de l'Université**

Pour être à l'affût des activités, événements et festivals qui ont lieu à Saguenay, veuillez consulter le site Internet de la Ville de Saguenay: [www.ville.saguenay.qc.ca](http://www.ville.saguenay.qc.ca)

**En participant à ces activités, vous aurez l'occasion d'élargir votre cercle de connaissances et de tisser des liens avec des Québécois.**

## SOUTIEN

**pour votre intégration**

### **Association des étudiants internationaux de l'UQAC (AEI)**

L'Association des étudiants internationaux de l'UQAC participe activement à votre accueil. Elle constitue également une possibilité exceptionnelle d'implication et favorise la création de nouveaux liens d'amitié. Ce regroupement étudiant, dont le mandat va de l'accueil jusqu'à l'organisation de diverses activités, est toujours prêt à accueillir de nouveaux membres. L'Association des étudiants internationaux travaille en étroite collaboration avec les Services aux étudiants pour la réalisation de différentes activités.

Local P0-5060 • 418 545-5011, poste 2040

**uqac.ca/aeiuqac**

[aeiuqac@uqac.ca](mailto:aeiuqac@uqac.ca)

### **Qu'est-ce que le MAGE-UQAC?**

Le MAGE-UQAC, c'est le Mouvement des Associations Générales Étudiantes qui représente et défend les intérêts de tous les étudiants de l'UQAC. Le MAGE, c'est aussi la Cantine, la Reprographie, le BARUQAC et la Cafétéria. Quatre services gérés par vous et pour vous qui embauchent à chaque année plus de 100 d'étudiants. Nous vous invitons à visiter le **mageuqac.com** pour nous contacter, si vous avez des dossiers qui vous tiennent à cœur ou pour obtenir plus d'informations.

[mageuqac.com](http://mageuqac.com)

**Aussi, informez-vous auprès de vos associations modulaires pour pouvoir vous impliquer. Rappelez-vous que s'impliquer, c'est s'intégrer!**

### **AIDE EN FRANÇAIS**

**Augmentez vos compétences de la langue du pays hôte, le français**

**Service d'aide en français (SAF)**

Le Service d'aide en français a été mis sur pied pour aider les étudiants qui éprouvent des difficultés avec leur français écrit. Divers outils et/ou interventions sont offerts, et ce, tout à fait gratuitement afin de vous permettre d'améliorer les divers aspects plus faibles de votre langue écrite.

**Pour information :**

Vie étudiante

Local P1-1030 • 418 545-5011, poste 5617

## SOUTIEN

pour votre intégration

### Test de français institutionnel (TFI-UQAC)

Tout étudiant ayant déposé une demande d'admission à un trimestre donné recevra une convocation au test de français de l'Université du Québec à Chicoutimi, si le programme choisi l'exige et s'il n'a pas fait la preuve suffisante de la maîtrise du français. Cette exigence concerne les programmes de baccalauréat, les programmes de certificat ainsi que les étudiants sollicitant un grade de bachelier par cumul de certificats.

*Notez qu'un étudiant détenteur d'un baccalauréat émis par la République française verra cette condition d'admission retirée lors du dépôt à son dossier de la copie conforme de ce diplôme.*

### Test de français international (TFI)

Le Test de français international évalue le niveau de français des non francophones. Ce test, à choix multiples, évalue l'aptitude à comprendre, parler, lire et écrire le français dans des situations de communication internationales. Ce test est obligatoire et sans frais pour les étudiants dont la langue d'enseignement n'a pas été le français et qui sont nouvellement admis dans un programme d'études au trimestre d'automne et d'hiver. Surveillez les dates du test sur le site Internet de l'UQAC et sur les différents babillards. Pour plus d'informations, contactez l'agent d'admission.

Local P1-4050 • 418-545-5011, poste 2556

### COURS DE FRANÇAIS INDIVIDUEL

Étant donné que nous avons à cœur la réussite de votre projet d'études au Québec, nous désirons vous donner les outils nécessaires pour y parvenir.

- **Aide en français individuel pour les étudiants non francophones**

Dès la rentrée scolaire: Service gratuit de dépannage personnalisé, grammaire, conversation, aide à la rédaction, etc. Pour inscription, contactez l'agent d'admission

Local P1-4050 • 418-545-5011, poste 2556

- 個人法語輔導

開放對象:已經進入本專業的同學

一項為同學們糾正語法,對話,寫作,個人問題等等的免費服務。

註冊報名:聯繫 **l'agent d'admission**, 辦公室:**P1-4050**,電話:**2556**

- **Ayuda individual en Frances**

Disponible desde el principio del semestre Servicio gratuito personalizado para ayudar en gramática, conversación, ayuda en redacción de documentos, etc. Para inscripción: Contactar la agente de admisión.

Local P1-4050 • 418-545-5011 extensión 2556

- **Tutoring in French**

Inscription at the beginning of the semester. Free tutoring to help you improve your French in grammar, conversation, reading and writing. For inscription, contact the admission agent.

Office P1-4050 • 418-545-5011, extension 2556

## ADRESSES

### à savoir

Vous aurez certainement besoin d'effectuer quelques achats afin de vous procurer des articles nécessaires à votre installation. Voici quelques suggestions d'épiceries, de centres d'achats, de magasins de matériel usagé, d'endroits où sortir à proximité de l'Université pour acheter le nécessaire et pour vous installer.

### Épiceries

- **Loblaws** : 1155, boul. Talbot Chicoutimi • 418 690-0063
- **Marché Centre-Ville** : 31, rue Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi • 418 543-3387
- **Service alimentaire La Recette** : 216, rue des Oblats Ouest, Chicoutimi • 418 698-0230
- **Corneau Cantin** : 2000, boul. Talbot Chicoutimi • 418 698-9556  
(Épicerie offrant la plus vaste gamme de produits fins, ethniques, artisanaux, biologiques et équitables.)
- **Bizz : aliments et produits de santé naturel de qualité et biologique** 271, rue Ste-Famille, Chicoutimi • 418 543-1112

À toutes les semaines, une gamme d'articles sont affichés en solde dans les grands magasins d'alimentation. Pour connaître les aliments en solde de la semaine, veuillez vous rendre sur ce lien : [www.circulaires.com](http://www.circulaires.com)

### Matériel usagé et recyclé

- **Atelier de récupération St-Joseph (meubles)** :  
320, rue Hôtel-de-ville, Chicoutimi • 418 690-3973
- **Écono-Meubles enr.** : 68, rue Racine Est, Chicoutimi • 418 543-4380
- **CFER du Saguenay (matériel électronique et informatique)** :  
216, des Oblats Chicoutimi • 418 698-5159
- **Comptoir vestimentaire Les Fringues** : 348, rue Sainte-Anne Chicoutimi • 418 696-2680

### Centres commerciaux

- **Place du Royaume** : 1401, boul. Talbot, Chicoutimi
- **Place du Saguenay** : 1324, boul. Talbot, Chicoutimi

### Cafés et Restaurants

- **Café Cambio** : Ambiance décontractée, produits biologiques et équitables sur place. Il arrive parfois qu'il y ait des spectacles de musique les fins de semaine. Accès gratuit pour Internet, bel endroit pour discuter entre amis ou bien pour étudier!  
405, rue Racine Est, Chicoutimi
- **La Voie Maltée** : Microbrasserie régionale où vous pourrez découvrir de bonnes bières faites sur place et profiter d'un menu resto très intéressant.  
777, boul. Talbot, Chicoutimi • 418 549-4141
- **Le Sous-Bois—Bistro Culturel**: 405, rue Racine Est, Chicoutimi

### Discothèques

- **Bar le Pub** : Terrasse extérieure, musique ambiante, clientèle âgée entre 18 et 22 ans. Piste de danse intérieure. 379, Rue Racine Est, Chicoutimi
- **Bar le Bao** : 21 ans et plus. Discothèque, piste de danse et possibilité de louer une banquette pour la soirée. 455, Rue De l'Hôtel-Dieu, Chicoutimi
- **Éclipse Night Club** : Discothèque, piste de danse. Clientèle âgée entre 18-35 ans.  
1080, boul. Talbot, Chicoutimi
- **Bistrot du Fjord** : Bar karaoké, table de billard. Clientèle âgée entre 18 et 25 ans.  
620, chemin Saint-Thomas, Chicoutimi (à quelques pas de l'UQAC)
- **K-mé-léon** : 18 ans et plus. Bar gay de Saguenay. Spectacles, karaoké, soirées dansantes et diffusion d'événements sportifs. 2725, boul. du Royaume, Jonquières

## ADRESSES

à savoir

### Liste des adresses de quelques lieux cultes au Saguenay

#### Églises catholiques

- **Cathédrale Saint-Xavier, Chicoutimi**  
514, rue Racine Est, Chicoutimi ▪ 418 549-3213 ▪ [www.evechedechicoutimi.qc.ca](http://www.evechedechicoutimi.qc.ca)
- **Église Saint-Dominique, Jonquière**  
2551, rue St-Dominique, Jonquière ▪ 418 547-4704 ▪ [paroissestdominique.org](http://paroissestdominique.org)
- **Église Saint-Alphonse, La Baie**  
631, boul. de la Grande-Baie sud, La Baie ▪ 418 544-1444 ▪ [paroissestalphonse.blogspot.com](http://paroissestalphonse.blogspot.com)

#### Églises chrétiennes

- **Église Évangélique de Chicoutimi**  
256, rue Malraux, Chicoutimi ▪ 418 549-4637 ▪ [info@eglisechicoutimi.com](mailto:info@eglisechicoutimi.com) ▪ [eglisechicoutimi.com](http://eglisechicoutimi.com)
- **Assemblée Chrétienne de Jonquière**  
1985, rue Price, Jonquière, ▪ 418 542-0752 ▪ [acjonquiere.com](http://acjonquiere.com)
- **Assemblée Chrétienne de La Baie**  
1652, rue Saint-Marc, La Baie ▪ 418 544-5798 ▪ [info@aclabaie.com](mailto:info@aclabaie.com) ▪ [aclabaie.com](http://aclabaie.com)

#### Islam

- **Mosquée et Association islamique de Chicoutimi**  
555, rue Bégin, Chicoutimi

#### L'Essence-ciel - UQAC

L'Essence-ciel (P2-4270) est un local disponible en tout temps, situé en face de la bibliothèque. Il est à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire, pour permettre de vivre un temps d'arrêt, pour méditer ou tout simplement pour respirer un peu. Les services offerts par les différents groupes religieux sont affichés à l'intérieur du local.

## RENSEIGNEMENTS

### le Québec : petits trucs et astuces à savoir!

#### Taxes

Au Canada, il existe deux taxes sur la plupart des produits et services : la taxe fédérale, la TPS qui s'élève à 5% et la taxe provinciale du Québec, TVQ, qui s'élève à 7,5%. Attention, les prix affichés chez les commerçants n'incluent pas ces taxes. Au restaurant et dans les bars, le service n'est pas compris dans le prix, il convient de laisser 15 % de la note (avant l'application des deux taxes). Informez-vous.

[www.revenu.gouv.qc.ca/fr/particulier/impots/index.asp](http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/particulier/impots/index.asp)

#### Pourboire

Au Québec, le pourboire est donné en guise de remerciement selon la qualité du service. Généralement entre 10% et 15%. D'autres services sont souvent accompagnés d'un pourboire. Par exemple : coiffeur, pompiste, emballeur, livreur, taxi, barman, nettoyeur, etc.

#### Apprenez à découvrir votre communauté d'accueil

Lisez sur le Québec, posez des questions à vos collègues sur leurs habitudes de vie, écoutez la télévision locale, voilà autant de petites actions qui vous permettront peu à peu de vous familiariser avec votre terre d'accueil. Observez votre entourage, certes vous y constaterez des différences, mais aussi des ressemblances.

#### Valeurs et fondements de la société québécoise

Selon le ministère de l'Immigration et des Communauté Culturelles, bien que la société québécoise soit de plus en plus diversifiée, trois valeurs fondamentales rallient l'ensemble des Québécois :

- l'égalité entre les hommes et les femmes;
- la primauté du français;
- la séparation entre l'État et la religion.

#### Quelques petits conseils sur le peuple québécois :

- Le peuple québécois est très chaleureux. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à leur demander. On vous répondra avec plaisir!
- Lorsque vous avez un rendez-vous, soyez ponctuel. Arriver en retard est vu comme un manque de politesse. Les Québécois coordonnent leurs rencontres dans un agenda. Ainsi, être en retard signifie reporter tous les prochains rendez-vous.
- Le tutoiement avec les personnes est largement répandu. Lors d'une première rencontre, le choix entre le vouvoiement et le tutoiement n'est pas toujours facile. Même si le premier contact est chaleureux, il est plus prudent d'utiliser le « vous » jusqu'au moment où les interlocuteurs trouvent un protocole. En général, c'est la personne la plus âgée, ou celle qui se trouve dans une position hiérarchique supérieure, celle qui reçoit qui va demander le tutoiement.

#### Hygiène corporelle

La majorité des québécois portent une grande attention à leur hygiène corporelle. À tous les jours, ils prennent une douche et se lavent le corps et les cheveux avec des produits que l'on retrouve à la pharmacie. Si une personne néglige son hygiène, il y aura probablement des conséquences directes : le rejet des autres ou le ridicule. Posez-vous la question suivante : «Quand tu te trouves à côté de quelqu'un qui ne sent pas bon, que fais-tu? Que penses-tu?»

## COORDONNÉES

Quelques personnes-ressources à l'UQAC

| Prénom/nom                   | Titre  | Local   | Clientèle  |
|------------------------------|--|---------|--|
| <b>Caroline Belley</b>       | Secrétaire pour l'accueil des étudiants étrangers; | P1-1040 | Tous   |
| <b>Marilou Larouche</b>      | Agente d'information pour les étudiants étrangers  | P1-4060 | Étudiant étranger inscrit dans un programme régulier                     |
| <b>Bianca Dufour</b>         | Agente d'admission                                 | P1-4050 | Étudiant étranger venant cadre d'entente bilatérale et étudiants chinois |
| <b>Sandra Côté</b>           | Responsable mobilité sortante;                     | P1-1030 | Étudiant CRÉPUQ  |
| <b>Marie-Claude Frenette</b> | Conseillère en emploi                              | P1-7010 | Emploi & permis travail hors campus                                      |
| <b>Malika Belal</b>          | Stagiaire en travail social                        | P1-6220 | Tous   |

Accueil et intégration des  
étudiants internationaux

Services aux étudiants

Local P1-1040

[accueil\\_integration@uqac.ca](mailto:accueil_integration@uqac.ca)

418 545-5030